



Responsabilité civile organisateurs de manifestations pour les Clubs affiliés à la Fédération des Clubs de la Défense

Demande d'assurance pour des manifestations réunissant plus de 5 000 participants - Contrat n° _____

➤ • **À retourner à :** GMF - Risques Spécifiques
148, rue Anatole France - 92597 Levallois-Perret cedex.

LE DEMANDEUR

Dénomination du club _____

Adresse : N° _____ Rue _____

Lieu-dit _____ Code postal [][][][][][][][] Commune _____ ☎ _____

Représenté(e) par M. Mme Mlle **NOM** _____ Prénom _____ ☎ _____
(facultatif)

En qualité de : Président Secrétaire Trésorier Autre, précisez _____

LA GARANTIE RESPONSABILITÉ CIVILE ORGANISATEURS DE MANIFESTATIONS

LA RESPONSABILITÉ CIVILE

➤ Elle couvre les conséquences pécuniaires pouvant incomber à l'assuré en vertu du droit commun en raison des dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs causés aux tiers dans le cadre de l'organisation de la manifestation assurée.

• **Montant des garanties :**

- Dommages corporels (hors intoxications alimentaires)	10 000 000 €
- Dommages matériels	1 600 000 €
- Dommages immatériels consécutifs à un dommage corporel et/ou matériel garanti	1 600 000 €
. Pour l'ensemble des dommages corporels matériels et immatériels	
par sinistre	10 000 000 €
et par année d'assurance	15 000 000 €
- Intoxications alimentaires par année d'assurance	1 600 000 €
- Dommages exceptionnels	
par sinistre	10 000 000 €
et par année d'assurance	15 000 000 €

LA RESPONSABILITÉ CIVILE OBJETS CONFÉIÉS

➤ La garantie est étendue aux dommages causés aux vêtements ou objets personnels déposés dans un vestiaire par suite de vol, disparition, substitution ou détérioration. **Le plafond de garantie est de 7 623 €.**

Date de la manifestation : du [][][][][][][][] au [][][][][][][][]

Activités principales _____



LA DATE D'EFFET, LA DURÉE DU CONTRAT ET LE PAIEMENT DE LA COTISATION

Sous réserve de l'accord de l'assureur, votre demande peut prendre effet au plus tôt le lendemain à zéro heure du dépôt de cette demande.

POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Vos données personnelles sont traitées par la GMF et le groupe Covéa, auquel elle appartient, responsables de traitement.

Le groupe Covéa est représenté par Covéa, Société de Groupe d'Assurance Mutuelle, régie par le Code des assurances, RCS Paris 450 527 916, dont le siège social se situe 86-90 rue Saint-Lazare - 75009 Paris. Pour obtenir des informations sur le groupe Covéa, vous pouvez consulter le site <https://www.covea.eu>.

Vos données personnelles sont collectées et traitées pour permettre de réaliser des opérations de prospection commerciale et vous proposer le service ou le produit le plus adapté à vos besoins.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement de vos données personnelles et d'opposition à la prospection commerciale. Vous pouvez exercer vos droits auprès du Délégué à la Protection des Données à l'adresse suivante : GMF - Protection des données personnelles - 45930 Orléans cedex 9, ou protectiondesdonnees@gmf.fr. Les informations complémentaires sur vos droits et le traitement de vos données personnelles sont disponibles sur le site gmf.fr, page "Données personnelles".

VOTRE SIGNATURE

Le souscripteur est avisé des conséquences qui pourraient résulter d'une OMISSION ou d'une FAUSSE DÉCLARATION prévues aux articles L 113-8 (nullité du contrat) et L 113-9 (réduction des indemnités) du Code des assurances.

Fait à _____, le _____

 Signature